
L'ÉTAT ET LA VILLE DE LYON S'ENGAGENT POUR HÉBERGER LES SANS DOMICILE FIXE DE LA PRESQU'ILE

Suite aux deux périodes de confinement, la rue de la République, moins fréquentée, a été occupée par des personnes sans domicile. La préfecture du Rhône et la Ville de Lyon ont dû intervenir en concertation pour proposer à ces personnes, souvent très jeunes, de retrouver un habitat décent.

Grâce à un travail commun entre les services de la préfecture du Rhône, de la Ville, et de l'Association ALYNEA avec le Samu Social, des solutions originales et personnalisées d'hébergement ont pu être trouvées.

Un diagnostic social de terrain a été réalisé par le Centre Communal d'Action Sociale et l'association ALYNEA gérant le Samu Social ainsi que la Maraude Jeunes, pour prendre en compte les demandes des jeunes sans domicile.

Un travail approfondi, sur la base de rencontres régulières, a été réalisé par ces acteurs auprès des jeunes qui avaient en effet exprimé le souhait de ne pas rejoindre un hébergement conventionnel. Ainsi un terrain a été mis à disposition par la Fondation AJD dans le 9^{ème} arrondissement, sur lequel 4 caravanes ont été installées par la Ville de Lyon pour accueillir au total 7 personnes. Les jeunes ont intégré le site ce matin, avec leurs animaux.

D'autres personnes sans domicile fixe, notamment celles et ceux qui étaient installés place de la République, ont quant à elle accepté l'orientation à l'hébergement qui leur a été proposée par l'Etat dans le cadre du renfort hivernal.

L'engagement de l'État se poursuivra à travers le financement des associations caritatives qui apporteront leur soutien pour l'accès aux besoins de première nécessité et la création de lien social, ainsi que dans la poursuite de l'accompagnement par l'association ALYNEA : Samu social et Maraude jeunes, qui continuera à intervenir au quotidien pour assurer les personnes vers l'accès aux droits sociaux, l'accès aux soins et l'insertion.

Contacts presse :

Ville de Lyon
Préfecture du Rhône